Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 91 (1964)

Heft: 9-10

Artikel: Mlle Hélène Brodard "Mainteneur"

Autor: Decollogny, Ad. / Brodard, Hélène

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-233687

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Pages fribourgeoises

† Mlle Hélène Brodard « Mainteneur »

Le 22 mars dernier est décédée, à Estavayer-le-Lac, Mlle Hélène Brodard.

C'est une grande perte pour la cause du patois et, plus particulièrement, pour nos amis fribourgeois.

Issue d'une très ancienne famille — deux Brodard furent dans les rangs des Fribourgeois lors de la bataille de Morat — de La Roche et Pont-la-Ville, où l'art est à l'honneur, elle était née à La Roche le 11 novembre 1897.

Son père, Marc Brodard, qui s'était mis de lui-même au solfège, fonda en 1885 ou 1886 la Société de chant de La Roche, dont il fut le directeur pendant vingt ans. C'est son frère, Joseph, qui succéda au père et dirigea pendant trente-six ans.

Le patois fut sa langue maternelle et toujours pratiqué dans son milieu. Excellente poétesse patoise, elle reçut, lors du grand concours de Lausanne, organisé en 1954 par la radio, le prix d'excellence pour le canton de Fribourg.

On reste confondu devant la liste de ses travaux patois en vers — elle avait reçu le premier prix de poésie en 1961, à Vevey — et prose, qu'elle a écrits, dont la plus grande partie a été publiée.

Elle a participé à de nombreux concours de patois et toujours elle a reçu des prix flatteurs.

Nous nous souvenons, avec émotion, de la cérémonie de Vevey, en 1961, où revêtue d'un magnifique costume, elle reçut du regretté président Joseph Gaspoz, l'épingle d'or de « Mainteneur » du patois, en même temps que son frère, M. Joseph Brodard, ancien juge de paix.

Ils rejoignaient, dans cette distinction, leur frère, M. l'abbé F.-Xavier Brodard. Son sourire respirant la santé permettait d'espérer que pendant de longues années encore elle servirait la cause patoisante.

Que sa famille, et plus particulièrement notre ami, M. l'abbé Brodard, reçoive l'expression de nos sentiments émus.

Ad. Decollogny.

Les funérailles

Mercredi 25 mars 1964. Le jour est gris et maussade. Par moment il pleut. Comme s'il voulait pleurer la mort d'un être très cher. A La Roche, village natal de Mlle Brodard, le monde afflue pour accompagner à sa dernière demeure celle qui fut une excellente patoisante, sœur de M. l'abbé Xavier Brodard, membre du Conseil romand des patoisants. A la messe, l'église de La Roche est comble.

Au chœur, un grand nombre de prêtres et de religieux. Car il ne faut pas oublier que Mlle Brodard est la sœur de deux prêtres, l'abbé Brodard déjà nommé et son frère, le chanoine Louis Brodard, excellent patoisant lui aussi.

Après la messe, le clergé, la parenté, la foule des amis, des connaissances et des sympathisants, se rendent au cimetière, où M. Deillon, membre du Conseil romand s'avance et prononce une courte